

point de vue

Je voudrais être entrepreneur, mais je choisis la fonction publique



Martine Liautaud, est président de Liautaud & Cie et du Stanford Business Club.

Une récente enquête de l'institut Ipsos vient relancer le débat sur un thème pourtant rebattu. 78 % des jeunes de moins de 25 ans souhaitent travailler dans la fonction publique. Dans le même temps, 72 % d'entre eux estiment que le statut d'entrepreneur constitue une carrière idéale. Pourquoi l'entreprise reste-t-elle en France une aventure périlleuse ?

La France sacrifie depuis des siècles à un esprit de système qui l'empêche de penser et de légiférer autrement qu'en termes généraux et abstraits, là où la diversité et le foisonnement inhérents à la nature même de l'entreprise appellent des approches multiples, particulières, contractuelles. Le risque est mal valorisé dans la psyché collective : principe de précaution, préférence pour la garantie de l'emploi et les protections statutaires, intangibilité de l'avantage acquis, caractère infamant de l'échec... L'entreprise est moins perçue par l'Etat comme un agent économique que comme un objet fiscal, à la fois redevable et collecteur d'impôts. La création de richesse n'est pas vue sous l'angle du partage et de la diffusion, mais sous celui du prélèvement et de la répartition.

Plus généralement, l'omniprésence de l'Etat a pu laisser croire que :

- la direction de l'entreprise relevait plus d'une bonne gestion du carnet d'adresses que de l'utilisation optimale des facteurs de production ;
- l'Etat restait l'ultime recours face aux difficultés ou à la loi du marché ;
- le fonctionnement de l'entreprise pouvait s'inscrire dans un cadre étroitement réglementé et sa vocation répondre à des objectifs étrangers à la recherche du profit ;
- la défense de l'emploi (même condamné) méritait autant d'efforts, sinon plus que sa création. L'entreprise est mal représentée au sein des instances décisionnelles : le Parlement est largement issu de la fonction publique. La psychologie et les problèmes spécifiques de l'entrepreneur sont souvent ignorés. La France perçoit mal l'étendue et les effets de la mondialisation. Elle ignore que la majorité du capital des groupes du CAC 40 est entre des mains étrangères et croit réversibles les phénomènes de délocalisation. Beaucoup de Français imaginent que le volontarisme politique peut se substituer aux lois de l'économie et adhèrent spontanément à des slogans tels que « faire payer les riches » ou « taxer le grand capital », d'autant plus populaires que la moitié des foyers fiscaux ne payent pas d'impôts (directs).

La défiscalisation et l'expatriation, conséquences de cette situation, ne

jouent pas leurs rôles d'indicateurs d'alerte. C'est pourtant un signe inquiétant d'appauvrissement collectif, quand les élites scientifiques formées à grands frais dans les écoles de la République ou les entrepreneurs qui ont réussi quittent le pays par manque de moyens ou de considération.

Les obstacles étant de nature avant tout culturelle et psychologique, c'est par l'éducation, les comportements et l'exemple que le goût d'entreprendre se diffusera d'abord dans notre pays. Les médias ont un rôle essentiel à jouer dans cette « pédagogie » de l'entreprise, en faisant passer un certain nombre de messages :

- l'Etat et les collectivités locales ne créeront plus d'emploi à l'avenir, mais en détruiront ;
- le rôle de l'Etat n'est pas de créer des emplois, ni de défendre des emplois condamnés, mais de faciliter leur création dans un environnement régulé et incitatif ;
- ce sont les entreprises qui créent les emplois, et qui en créeront d'autant plus qu'elles pourront plus facilement licencier ;

« L'ENTREPRISE EST MOINS PERÇUE PAR L'ÉTAT COMME UN AGENT ÉCONOMIQUE QUE COMME UN OBJET FISCAL, À LA FOIS REDEVABLE ET COLLECTEUR D'IMPÔTS. »

le malthusianisme est la marque des sociétés vieillissantes et égoïstes. Dans le prolongement de cet effort, d'autres mesures pourraient être proposées, comme par exemple l'obligation du stage en entreprise pour tous les parlementaires (pas seulement les sénateurs) et les candidats au baccalauréat. Dans le même esprit d'ouverture, cette fois-ci sur le monde, pourquoi ne pas imposer une année d'études à l'étranger pour tous les 3^e cycle ?

L'allègement des procédures, la multiplication des échanges en ligne, la

réduction du nombre d'interlocuteurs (guichet unique), la mise à jour en temps réel du droit des sociétés, la refonte de la loi sur les défaillances d'entreprise (loi Perben) sont naturellement à poursuivre et à intensifier. Mais c'est surtout en matière fiscale que l'essentiel de la tâche reste à accomplir. La transmission de l'entreprise, la taxation du capital ou le poids des charges sociales ne pourront longtemps continuer à faire l'objet d'un discours réducteur ou démagogique. Faute de quoi les pouvoirs publics continueront, dans l'urgence, à taxer d'abord pour alléger ensuite, au gré des fluctuations budgétaires et de la situation de l'emploi.

Le défi est d'autant plus ardu pour l'Etat qu'il est mal armé pour répondre à son devoir d'explication. Il faudrait pour cela une réforme de l'Etat lui-même. A défaut, les générations futures méditeront sur cet étrange paradoxe d'un pays où l'on exalte l'acte (entreprendre) pour mieux vilipender le résultat (l'entreprise).